



Des petites entreprises bien aidées

Les associations du réseau **Initiative France – Initiative Seine Yvelines** et **Initiative SQY** – apportent leur expertise aux créateurs d'entreprises et accordent des prêts d'honneur à taux zéro. Zoom sur quatre entreprises très différentes qui ont bénéficié de cet accompagnement personnalisé.

ELTECH EQUIPEMENTS A BESOIN D'ESPACE

Eltech Equipements est un spécialiste de l'ingénierie industrielle et plus précisément de la conception de machines spéciales pour la production industrielle.



Pour Éric Lechat, le développement d'Eltech Equipements passe actuellement par l'acquisition de locaux plus vastes.

Née en décembre 2013, l'entreprise est implantée à Houdan. « Nous nous développons selon deux axes, explique Éric Lechat, le dirigeant. Un traitement germicide pour l'agro-alimentaire et un équipement de jardin et parking (une lampe d'éclairage escamotable s'intégrant au sol) pour lequel j'ai obtenu une médaille d'argent au concours Lépine. »

Dotée d'une salariée, Eltech Equipements exerce à ce jour dans une pépinière d'entreprises. « Mon plus grand problème aujourd'hui est de trouver davantage d'espace. Mais je bute sur les prêts bancaires. Pourtant, c'est indispensable. » En effet,

l'achat de ces locaux permettrait de développer le chiffre d'affaires et l'arrivée de deux nouveaux salariés.

Un accompagnement essentiel

Pour Éric Lechat, la vie de chef d'entreprise est donc synonyme de combat quotidien. Il reconnaît ainsi l'utilité d'un bon accompagnement. Pour sa société, c'est Initiative Seine Yvelines qui a permis, via un prêt d'honneur, le rachat d'une autre structure, opération nécessaire à son lancement. Pour l'heure, l'entreprise voit son chiffre d'affaires (252 000 euros en 2015) augmenter de 100 000 euros par an.

JPM PLIAGES : LE PRO DE L'ISOLATION THERMIQUE

Créée en octobre 2014 à Élan-court, la société JPM Pliages, portée par son PDG Manuel Roy et son DG Jean-Philippe Gané, est spécialisée dans la fabrication sur mesure de profils en aluminium.

« Nous travaillons principalement avec les acteurs du bâtiment, et ce, dans le cadre du Grenelle de l'environnement, souligne Jean-Philippe Gané. Les pièces que nous fabriquons servent à l'isolation thermique par l'extérieur. Elles viennent créer l'étanchéité et l'esthétique des immeubles

renovés. » À noter : l'entreprise collabore également avec des laboratoires pharmaceutiques, des usines d'ameublement...

Ne pas rester seul...

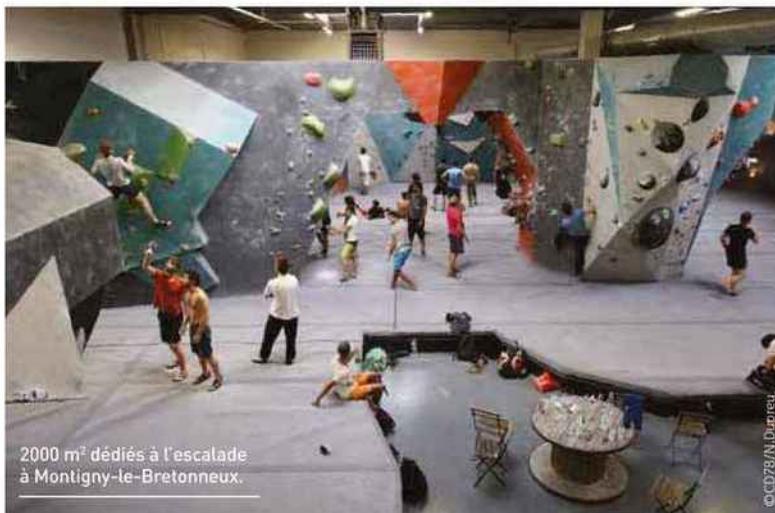
Au début de l'aventure, les dirigeants ont pu s'appuyer sur les services d'Initiative SQY. En dehors d'un prêt d'honneur réalisé auprès de cette structure, la société a aussi fait appel à du leasing et des prêts bancaires. « Initiative SQY nous a accompagnés sur toute la partie financière et le montage du business plan. »

Aujourd'hui JPM Pliages emploie huit salariés. « Nous sommes en phase de recrutement. Nous recherchons un collaborateur dans l'immédiat et quatre à moyen terme. » Toutefois, Jean-Philippe Gané peste contre les charges et les impôts qui pèsent lourdement sur les entreprises : « Si nous souhaitons réellement relancer la France, il est nécessaire d'aider les TPE et PME à ce niveau. Car elles sont au cœur de l'économie. » En attendant, JPM Pliages devrait réaliser un CA à hauteur d'un million d'euros en 2017.



VERTICAL'ART SE VOIT DE PLUS EN PLUS HAUT

En janvier 2014, Vertical'Art, une salle d'escalade sur blocs, a vu le jour à Montigny-le-Bretonneux. Créée par deux entrepreneurs, la société est en plein développement. « Cette activité est accessible à tous les niveaux et les hauteurs sont limitées à 4,50 m », précise Emmanuel Jan, gérant de la structure. Au départ, lui et son associé ont fait appel à des plateformes d'aide à la création d'entreprises, l'Aface et SQY Entreprises, toutes deux présentes dans les Yvelines. « Elles nous ont permis d'obtenir des prêts à taux zéro très utiles pour débiter », souligne-t-il.



Des besoins en recrutement

À l'heure actuelle, la salle de Montigny-le-Bretonneux emploie une dizaine de salariés. Il faut dire qu'elle a doublé de taille pour arriver à 2 000 m². « À notre échelle, nous avons ainsi amélioré la situation de l'emploi dans notre

secteur. » Une remarque d'autant plus vraie que la société dispose in situ d'un bar et d'un restaurant qui réalise 150 à 200 couverts par jour. « Par rapport à nos besoins, nous aimerions recruter plus. Mais nous sommes rattrapés par la réalité : un salarié coûte très

cher », regrette le jeune dirigeant. Une unité a déjà ouvert à Nantes, et une autre vient de se lancer à Rungis. Et de nombreux projets sont en cours, que ce soit en franchise ou en propre : Paris, Lyon, Lille, La Réunion, le sud de la France...

ORIJS : DES VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES MADE IN FRANCE !



Pour Blandine Berjot, « les plateformes d'aide à la création d'entreprise permettent de prendre du recul par rapport à un projet ».

Blandine Berjot a fondé Orijs en avril 2013. Implantée à Triel-sur-Seine, cette société est spécialisée dans la vente de vêtements et accessoires exclusivement fabriqués en France.

« 75 % de mes ventes passent par Internet, explique la fondatrice, et 25 % par un réseau de distributeurs physiques qui tend à se développer. » Pour lancer sa structure, Blandine Berjot a pu compter sur l'aide d'Initiative Seine Yvelines et Yvelines Active.

« Ces deux plateformes ont été complémentaires en termes financiers, confie-t-elle. Elles m'ont donné accès à un stock, au recrutement d'un CDD de six mois pour la communication et le marketing et enfin à l'acquisition d'un véhicule, spécialement aménagé pour la commercialisation de mes vêtements. »

Pour la jeune quadragénaire, l'achat de cette camionnette s'est avéré capital. Il lui a permis de participer à divers événements et salons. « J'ai même eu le droit à un reportage sur TF1, » se souvient-elle.

Seule mais pas isolée !

Pour l'heure, Blandine Berjot travaille en solo, même si elle recourt à divers prestataires dans le cadre de son activité. Car selon elle, un recrutement, même minime, pourrait mettre en péril la pérennité de sa structure. Heureusement, il existe des solutions : « Grâce aux deux plateformes d'aide à la création, j'ai pu bénéficier d'un regard critique sur mon projet. Cela m'a vraiment aidé car un chef d'entreprise n'a pas toujours le recul nécessaire. » M.C.